

L'ADEME en Provence-Alpes-Côte d'Azur

2020

25 M€
d'aides répartis
sur **273** projets

pour accélérer le déploiement
des **démarches environnementales**
et les **changements de comportements**

€ 14 projets de recherche et
6 projets innovants (PIA) ont
aussi été sélectionnés sur le
territoire pour une aide ADEME
globale de **8,4 M€**

→ Réduction de l'impact
environnemental
des entreprises
3,7 M€ — 7 projets

→ Déchets/
Économie circulaire
7 M€ — 133 projets

→ Bâtiment rénovation
énergétique
0,8 M€ — 7 projets

→ Air/Mobilité
2,5 M€ — 35 projets

→ Chaleur renouvelable
9 M€ — 61 projets

→ Démarches territoriales
1,5 M€ — 28 projets

→ Sites pollués et friches
0,8 M€ — 2 projets

3 priorités
pour relever les défis
environnementaux
de notre région

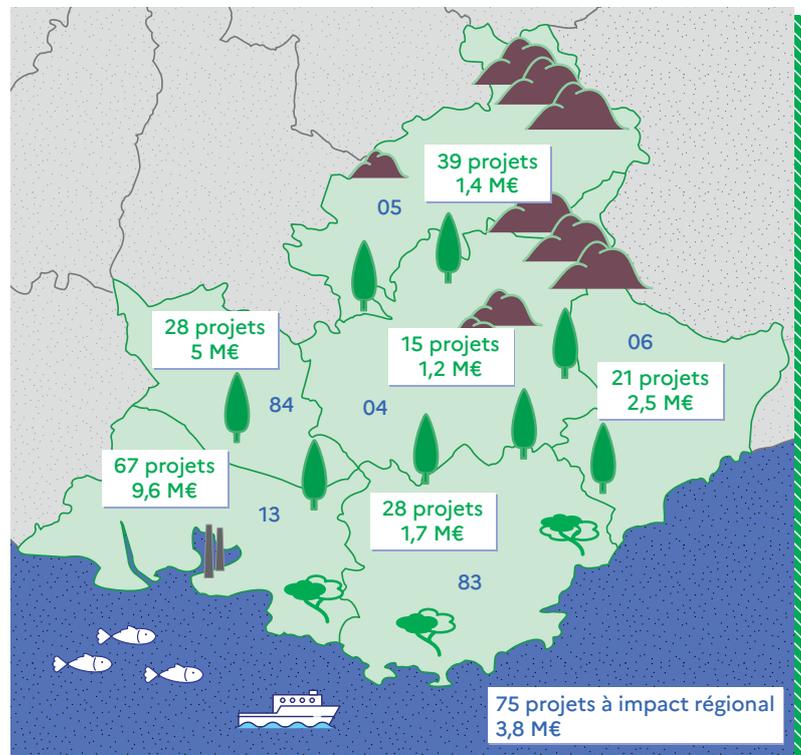
Économie circulaire

Transition énergétique

Territoires durables

1 ancrage local
pour agir au plus près
des territoires

3 types de
bénéficiaires
pour donner à tous
les moyens d'agir



Acteurs économiques

17 M€

Collectivités

5 M€

Associations

3 M€



Transition énergétique

APPEL À PROJETS

Fonds Chaleur régional

Financer les équipements de production de chaleur et de froid renouvelables pour remplacer celles fonctionnant avec des énergies fossiles. Promouvoir les réseaux de chaleur à base d'énergies renouvelables et de récupération.

👤 Entreprises, collectivités, associations, bailleurs

📌 19 projets financés et 5,6 M € d'aide ADEME

PROJETS PHARES

Hydrogène bas carbone et mobilité : le déploiement local accéléré

L'ADEME a participé au **financement de 6 camions électriques hydrogène** et au **déploiement d'une station de distribution d'hydrogène** investie et exploitée par Air Liquide à Fos-sur-Mer – Le Tonkin. Ce soutien s'inscrit dans la continuité des actions de l'ADEME pour **accélérer le déploiement d'un mix-énergétique renouvelable** et régional. Le complexe sera pleinement opérationnel d'ici 2023. Pour les 6 camions financés, il **évitera la consommation de 424 800 L/an de diesel et l'émission de 428 tCO₂/an** (bilan net).

📌 2 449 010 €

Géothermie marine : 5,4 km pour le réseau Thassalia d'ici 2025

Le projet Thassalia, soutenu depuis 2012 par l'ADEME, a été conçu sur **l'utilisation de l'eau de mer dans le GPM comme source de chaud et de froid** avec des caractéristiques énergétiques et environnementales remarquables par rapport aux solutions classiques. Démarchée par de nombreux clients pour étendre son réseau vers le centre-ville de Marseille, Thassalia porte aujourd'hui un **projet d'extension** vers la Porte d'Aix et le Centre-Bourse avec le **raccordement de 15 nouvelles sous-stations**. L'ADEME s'est engagée pour renforcer cette démarche environnementale ambitieuse dans le cadre du Fonds Chaleur.

📌 2 500 000 €

Installations solaire et géothermique : le centre nautique d'Avignon se verdit

La ville d'Avignon a rénové son stade nautique en y intégrant des équipements de production d'énergies renouvelables : une **centrale de production de chaleur solaire** pour l'eau chaude sanitaire, et des **pompes à chaleur sur nappe** (géothermie) pour le chauffage des bassins. Ces équipements permettent d'**éviter l'émission de 770 t de CO₂/an**. Les énergies renouvelables couvrent **71 % des besoins énergétiques** relatifs à la production d'eau chaude sanitaire et au chauffage des bassins.

📌 230 000 €

Électrification des quais : l'ADEME poursuit son soutien aux compagnies maritimes

L'ADEME a déjà soutenu la Connexion Électrique des Navires À Quai (CENAQ) des 2 compagnies desservant la Corse : La Méridionale et Corsica Linea. En 2020, c'est auprès d'Algérie Ferries qu'elle s'engage avec le **financement d'une CENAQ pour 4 de ses navires accostant à Marseille**. Grâce à son principe d'alimentation terrestre

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Contrat Territorial de développement Énergies Renouvelables (CT ENR)

Déployer massivement des énergies renouvelables thermiques & de récupération par grappes de petits projets.

👤 Entreprises, collectivités, associations, bailleurs

en haute tension, la CENAQ permet de **supprimer complètement les émissions de polluants observées lorsque les navires sont à quai**, et participe donc à réduire fortement une des sources de pollution les plus importantes de Marseille.

📌 790 820 €

Agroécologie : des chambres froides éco-conçues à la Durette pour 2021

Le Groupe de Recherche en Agriculture Biologique (GRAB) pilote un projet en agroécologie sur une **ferme-pilote en agroforesterie** à la Durette (Avignon). Cette ferme est un **lieu de démonstration de techniques alternatives**, de **formation** et un **terrain de recherche**. Un des défis est d'en faire un outil de production économiquement viable. Afin de conserver plus de 40 espèces de légumes et fruits aux conditions de stockage très variées (durée, température, ventilation, compatibilité physiologique entre espèces...), le GRAB, soutenu par l'ADEME, a lancé une **étude d'éco-conception de chambres froides**. Il s'agit de trouver la **solution à impact environnemental minimal**, notamment avec l'utilisation de matériaux d'isolation locaux bio-sourcés.

📌 3 144 €

Transition énergétique de l'agriculture : la serre bioclimatique, un outil incontournable

Depuis 2015, le GERES développe, avec le GRAB et AGRITHERMIC, des **serres bioclimatiques pour la production agricole**. Les 7 serres implantées lors des phases pilotes vont d'un climat de plaine à 100 m d'altitude à Aubagne à un climat de montagne à 1 100 m à Mont Dauphin. Aujourd'hui, de nombreux territoires souhaitant **favoriser la relocalisation de la production alimentaire** s'intéressent à cet outil. C'est pourquoi les trois partenaires, avec l'aide de l'ADEME, ont engagé une phase de dissémination de ces serres. Objectif : **accélérer la diffusion de ces équipements**, notamment dans les territoires porteurs de PAT, au moyen d'actions de **sensibilisation, d'information, de formation de relais**, etc.

📌 159 575 €

Dans le cadre de ce projet, l'association Le Paysan Urbain Marseille s'est rapprochée du groupement afin d'aménager une **serre bioclimatique à Marseille** pour développer une **activité d'agriculture urbaine**. Cette activité – de la production de micro-pousses sous serre avec animation de jardins pédagogiques dès 2021 – contribuera à la promotion et la diffusion de cet outil.

📌 17 775 €



Économie circulaire

APPELS À PROJETS

Filidéchet

Mettre en œuvre l'écoconception, favoriser le réemploi et la valorisation matière des déchets, l'innovation et le réemploi des déchets du BTP.

👤 Entreprises

📄 6 projets financés et 194 282,30 €

ProValoTri

Financer le développement d'un réseau d'installations performantes, tout au long de la chaîne de valeur des déchets d'activités économiques et du BTP (déchèteries professionnelles et centre de tri).

👤 Entreprises

📄 12 projets financés et 2,3 M€

Stratégie territoriale de prévention et de gestion des matières organiques

Déployer la généralisation du tri des biodéchets alimentaires sur les territoires (une imposition réglementaire au 31/12/2023). En partenariat avec l'Europe et la Région.

👤 Collectivités

📄 7 lauréats et 435 775 €

Transition Économique et Écologique des Entreprises (T3E)

Soutenir des initiatives d'entreprises régionales qui relèvent, notamment, des modèles de l'économie de la fonctionnalité ou collaborative ; s'intègrent dans une logique systémique ; mettent en œuvre un « découplage » entre chiffre d'affaires et ressources consommées.

👤 Entreprises

📄 7 lauréats et 313 727 €

Écologie Industrielle et Territoriale

Soutenir les démarches EIT qui visent à optimiser les ressources d'un territoire, en favorisant la coopération entre acteurs économiques à une échelle géographique ou d'une filière.

👤 Entreprises et collectivités

2020-2021

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Lutte contre les pertes et gaspillages alimentaires

Faire émerger et soutenir des projets exemplaires et/ou innovants, fédérateurs et duplicables de lutte contre les pertes et gaspillages alimentaires. Porté, dans le cadre du réseau REGAL'IM, par l'ADEME, la DRAAF et la Région.

👤 Tout type de structure, sauf particulier en 2020

4 lauréats

PROJETS PHARES

Réduction des déchets marins : un dispositif de géolocalisation pour les engins de pêche

Dans le cadre d'un appel à projets lancé par l'ADEME et la Région, la société Collecte Localisation Satellites (CLS) – filiale historique de l'Agence Spatiale Française (CNES) –, développe une **solution de marquage des engins de pêche par micro-tag satellitaire**. Ce système de géolocalisation vise notamment à **réduire les déchets marins en méditerranée** et à limiter, ainsi, la destruction durable des ressources et des milieux. Ce dispositif s'inscrit aussi dans une logique d'économie circulaire permettant leur **récupération et valorisation**.

📄 141 250 €

Gestion des biodéchets : une installation de méthanisation pour les Terrasses du Port

Première mondiale, ce **projet de micro-méthanisation des déchets organiques** des Terrasses du Port est porté par la SCI Hammerson. L'objectif est de rendre ce site en **milieu ultra urbain autonome dans la gestion de ses déchets organiques**, avec un traitement à hauteur de 300 t/an. Le procédé utilisé est un système compact qui tient dans deux containers maritimes. Un système de **compostage du digestat** est installé à l'intérieur avec, également, un mécanisme de **cogénération**. Le digestat composté pourra être exploité dans une serre et la cogénération permettra de produire à la fois de la chaleur et de l'électricité.

📄 7 450 € (aide pour étude de faisabilité, préinvestissement)

Éco-conception et réemploi : ICI MARSEILLE inspire de nouvelles façons de faire

ICI Marseille, manufacture collaborative et solidaire du 15^e arrondissement de Marseille, va créer une chutothèque afin de **favoriser le réemploi de matériaux et limiter ses déchets**. Ce projet original permet à des entrepreneurs de l'artisanat, de l'art, du design et de l'innovation de mettre en commun savoir-faire, outils de production et nouvelles façons de faire. L'objectif est d'initier une véritable **démarche d'économie circulaire** avec un **impact écologique direct, visible et mesurable**. ICI Marseille ambitionne notamment de faire passer le **réemploi** des déchets de ses entrepreneurs-résidents **de 5 % à 50 %** (soit près de 50t).

📄 22 700 €

Comptabilité socio-environnementale : pour une prise en compte du vivant

Entre 2018 et 2020, l'Institut de l'Économie Circulaire (IEC) a piloté une opération collective d'intégration d'une comptabilité socio-environnementale auprès de 10 entreprises via la méthode CARE. Le principe d'action repose sur la **convergence entre expertise comptable, financière et développement durable**. CARE reprend ainsi les éléments de la comptabilité classique en les adaptant à une gestion différenciée des capitaux financiers et non financiers (naturels et humains) pour permettre aux entreprises de **piloter leur activité en générant un profit qui ne dégrade aucun de ces trois capitaux**. CARE a permis de réelles avancées pour les entreprises, et les professionnels comptables et scientifiques impliqués. Les institutionnels associés ont pu en outre identifier des **perspectives très positives** et des freins à lever pour travailler à la **généralisation** de cette démarche.

📄 96 750 €



Territoires durables

Parcours élu.e.s : comprendre et planifier l'action sur mon territoire

L'ADEME propose un parcours élu.e.s sur la transition écologique pour mieux **connaître et comprendre l'intérêt et les enjeux de la transition écologique** dans les projets de territoire, et fournir des outils opérationnels pour mettre en place des actions concrètes en région.

Dans le cadre des élections municipales de 2020, l'ADEME a ainsi édité un **premier guide de 20 fiches thématiques** pour partager, avec les candidats, un panorama de solutions concrètes en matière de transition écologique : « Demain mon territoire ». Pour poursuivre sur cette lancée, l'Agence a lancé fin 2020 un **second guide, « Aujourd'hui mon territoire », composé de fiches « chiffres clés » et de « fiches actions ».**

Pour accompagner les élu.e.s, l'ADEME s'appuie aussi sur une **offre de formation** avec, notamment, les modules « Agir pour redynamiser la transition écologique dans mon territoire » (CLIMAT 50) et « Planifier la transition écologique dans mon territoire et agir » (CLIMAT 51).

En novembre 2020, 13 élus de la Ville de Marseille ont bénéficié de cette première session de formation, organisée en distanciel compte tenu du contexte sanitaire.

Formez-vous aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui et de demain sur formations.ademe.fr

Accord-cadre ADEME / AMP

En décembre 2020, l'ADEME et la Métropole d'Aix-Marseille Provence se sont engagées autour d'un accord-cadre de partenariat qui détermine une stratégie commune comprenant des axes phares et des opérations structurantes qu'elles souhaitent initier, renforcer ou accélérer. Trois grands domaines d'action sont identifiés : **la transition énergétique et la résilience du territoire, les EnR thermiques et les réseaux associés, et les déchets et l'économie circulaire.**

D'une **durée de trois ans**, cet accord partenarial va renforcer les liens déjà existants avec la Métropole tout en permettant la mise en œuvre de programmes opérationnels ambitieux tels que les contrats d'objectifs.

Contrat d'objectifs de territoire : l'ADEME accompagne les politiques territoriales durables

Afin d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de politiques territoriales transversales, cohérentes et concertées avec les acteurs locaux, **l'ADEME propose un contrat d'objectifs et d'actions de 4 ans** : le contrat d'objectifs de territoire (CoT).

Le CoT est basé sur le référentiel d'actions des labels Cit'ergie et Économie Circulaire, et **porte à la fois sur l'énergie, l'air, le climat et l'économie circulaire.** Il permet, d'une part, de guider la collectivité dans une logique d'amélioration continue et, d'autre part, de soutenir les territoires qui souhaitent contractualiser à un Contrat de Relance de la Transition Écologique (CRTE) ambitieux sur les thématiques de la transition énergétique et écologique.

C'est un contrat qui **valorise la dynamique de progression des territoires.** Actuellement, trois territoires expérimentent ce nouveau contrat, la CA Ventoux-Comtat Venaissin, Provence Alpes Agglomération et la CC de Serre-Ponçon, et il est prévu d'accompagner 10 territoires dans ce dispositif en 2021.

€ Maximum 350 000 €

L'évolution régionale des Contrats Territoriaux de développement Énergies Renouvelables (CT ENR)

Le premier CT ENR régional a pris fin en 2020. Porté par le Conseil départemental des Hautes-Alpes depuis 2017, ce contrat d'objectifs a permis de multiplier les projets d'ENR thermiques de petite et moyenne puissance sur ce territoire grâce à une partie d'aides à l'animation et un volet d'aides à l'investissement.

LE BILAN

- ✓ 200 k€ d'aides à l'animation et à la communication
- ✓ 18 nouveaux projets financés pour une production globale EnR de 6,5 GWh
- ✓ 1,9 M€ d'aides de l'ADEME octroyées pour 5,4 M€ d'investissements
- ✓ Renouvellement du contrat pour la période 2021-2023

Ce dispositif va se déployer dans la région ; quatre études de préfiguration CT ENR sont actuellement en cours sur le territoire de la Métropole de Marseille, du département du Vaucluse, du Var et des Alpes-de-Haute-Provence.

En 2021, 74 % de la population régionale devrait être couverte par un CT ENR.

€ Maximum 450 000 € par contrat



La plateforme agirpourlatransition.ademe.fr

recense les dispositifs nationaux et régionaux d'aides financières de l'ADEME et propose aux élu.e.s un parcours thématique dédié.

Elle donne à chacun – citoyen, entreprise, collectivité, association, chercheur – les clés pour agir dans son quotidien, dans son activité, ou encore sur son territoire.